

Les ateliers jardins en MAS et Foyers : approches pratique et technique

OBJECTIFS

- ▶ Permettre aux professionnels (personnels éducatifs et d'accompagnement) d'acquérir les savoir-faire techniques nécessaires à la mise en œuvre d'activités de jardinage et d'horticulture avec les personnes accueillies, dans un objectif éducatif ou pédagogique.

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Recueil des attentes. Apports théoriques, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

Tout personnel travaillant auprès de personnes en situation de handicap ou polyhandicap en MAS ou Foyers

Animation : ETS, coordinateur de projets

Nombre de participants : 8 personnes maxi

Durée : 5 jours, soit 35 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée
dans votre établissement
avec un tarif groupe.



PROGRAMME *Catalogue 2024*

- ▶ Initiation aux techniques horticoles
 - l'horticulture en général
 - les plantes : initiation à la biologie végétale
 - . classification des végétaux
 - . morphologie et physiologie végétale
 - . végétaux toxiques à interdire en institution
 - . programme d'amendement et de fertilisation
 - . protection des végétaux
 - la multiplication des végétaux
 - . semis, repiquage et élevage en pots
 - . le bouturage : époques, modes et techniques, substrats
 - . le marcottage : époques et techniques
 - . la techniques de division de mottes/touffes de plantes
 - les particularités des jardins des sens et des senteurs :
 - . sélection des fleurs, plantes aromatiques et légumes en lien avec un objectif sensoriel (odeur, couleur, texture...)
 - . récoltes et conservation (plantes aromatiques notamment)
 - méthode de cultures biologiques et durables
 - planification du travail sur l'année
 - réalisation d'un massif décoratif selon les saisons, un thème, une circonstance...

- ▶ L'environnement de travail en « ateliers jardins »
 - contexte général et objectifs de mise en œuvre de l'atelier
 - règles de sécurité obligatoires.

